



Une maison canoniale du XIII^e siècle du cloître Notre Dame à Montbrison

Christophe Mathevot

► To cite this version:

Christophe Mathevot. Une maison canoniale du XIII^e siècle du cloître Notre Dame à Montbrison. Montbrison médiéval, La Diana, Société Historique et Archéologique du Forez, Feb 2016, Montbrison, France. hal-04535062

HAL Id: hal-04535062

<https://hal.science/hal-04535062>

Submitted on 8 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

UNE MAISON CANONIALE DU XIII^e SIÈCLE DU CLOÎTRE NOTRE-DAME À MONTBRISON

Christophe MATHEVOT, La Diana, UMR 5648

La découverte de peintures murales médiévales dans la maison dite Latour remonte à la fin du XIX^e siècle lors de l'aménagement du bâtiment en annexe de la bibliothèque de La Diana.¹ Un relevé partiel et synthétique des décors a alors été réalisé avant que cette découverte attribuée au XIV^e siècle ne sombre dans l'oubli. La dégradation des peintures et la possible datation de plusieurs éléments en bois nous ont fortement incité à reprendre l'étude de cet ensemble situé au cœur du quartier canonial érigé par les comtes de Forez au cours du premier quart du XIII^e siècle. Nous sommes ici au cœur administratif et religieux de la capitale forézienne dans une demeure canoniale, face au chevet de l'église collégiale et adossée à la salle de La Diana, salle des Etats de Forez.

APERÇU HISTORIQUE : LE QUARTIER CANONIAL ET LA MAISON LATOUR

Le chapitre Notre-Dame est officiellement fondé en 1223 par Guy IV, comte de Forez dans sa capitale. Cette œuvre pieuse est destinée à fournir un vivier d'agents administratifs sous contrôle total mais aussi à étendre outre Vizezy l'urbanisation montbrisonnaise née au pied du château comtal. Une

église dédiée à Marie est ainsi bâtie et donnée aux chanoines sur la paroisse de Moingt, au-delà du Vizézy ce qui n'est pas sans poser problème avec le prieur de Savigneux (**Fig. 1**). Ce premier édifice est probablement sommaire, dans l'attente de l'autorisation de l'archevêque de Lyon (1224) et du pape (1225). Les formalités réglées, les premiers chanoines sont nommés en 1224 et obtiennent le droit d'avoir un cimetière. En 1282 et 1295, plusieurs inhumations ont lieu « en face de la porte qui regarde vers la bise du côté de la ville » et attestent de la présence du cimetière au nord de l'église². En 1226, le comte lance un projet architectural plus ambitieux : il dédommage un laïc pour l'acquisition de terrains afin de construire l'église et le cloître et pose la première pierre la même année. Le chœur de l'église semble achevé en 1227, le comte y fait transférer les reliques de saint Aubrin jusqu'alors dans l'église du château. Un texte de 1229 spécifie le don du cloître aux chanoines et en fixe les limites (**Fig. 2**). Ces derniers et leurs familiers obtiennent toute immunité dans cet espace et ne relève que de la justice du doyen. Le statut de chanoine devient très attractif et dévolu à des fidèles issus de familles nobles ou influentes en mesure d'offrir à leur cadets une situation sociale et d'intégrer le

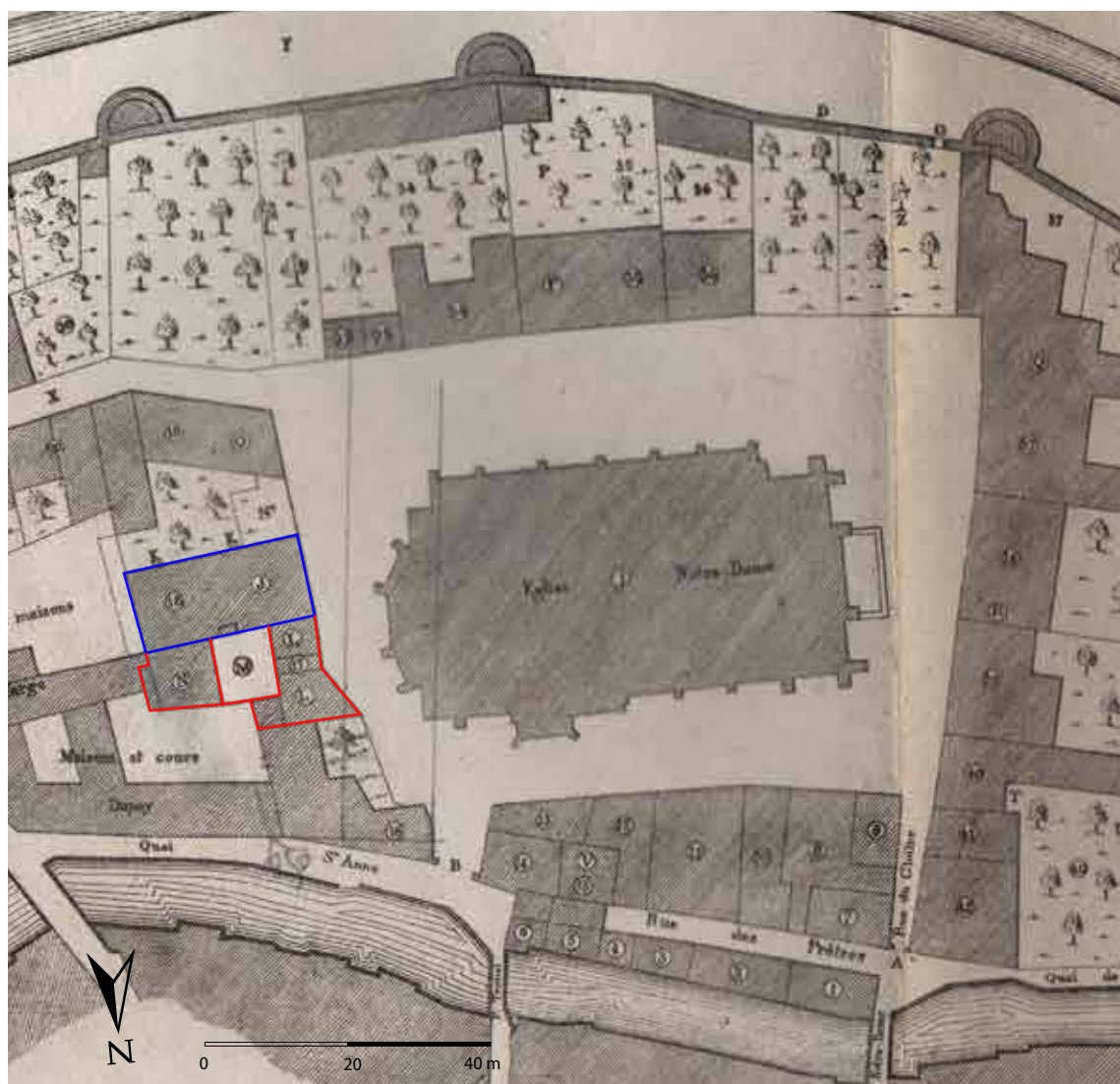
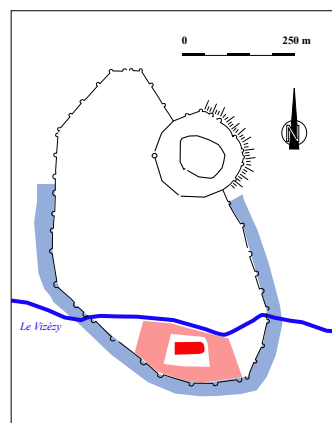
premier cercle comtal. La vocation religieuse ne prime assurément pas et il semble qu'il y ait eu des abus dès l'origine. En 1238, le comte promulgue un règlement pour remettre un peu d'ordre dans la *canonia*. Il est précisé que les chanoines ne doivent pas héberger de femme de mauvaise vie dans leur maison (art 1), qu'ils doivent porter l'habit ecclésiastique (art.2) et qu'il leur est interdit de boire dans les cabarets ou de jouer à des jeux de hasard (art. 5) ou de rire, plaisanter ou se disputer pendant les offices (art. 9). Ils ont également interdiction de tout négoce défendu aux clercs et obligation de résidence dans la *canonia* au moins six mois par an sauf pour parachever leur formation dans une université. Ceci donne un panel assez large des dérives qui ont pu se produire... Le fondateur Guy IV meurt en 1241 et lègue encore 100 livres forts lyonnaises pendant 10 ans aux chanoines, somme considérable. Il est enterré dans le cœur de l'église qui désormais devient la nécropole comtale.

La vie des chanoines s'organise dans le cloître avec une certaine liberté. En 1248, des prêtres achètent des maisons de laïcs, dans la *canonia*, « au-devant le pont de bois qui est au lieu de Fornels » et « la porte dudit cloître devant le pont de bois ».³ Une maison avec fournil est encore vendue entre prêtres en 1272, « devant le pont de bois de l'habitation des chanoines ».⁴ Nous apprenons donc indirectement que le cloître est relié à la ville par un pont de bois et qu'il existe un fournil dans la *canonia*. D'autres chanoines font construire dans le cloître comme Guillaume de Rochefort un peu après 1276⁵. Force est de constater qu'un grand nombre d'échanges fonciers à titre privé se

déroule au sein de la *canonia*. Il ne faut pas envisager le cloître comme une terre appartenant en propre au chapitre, mais comme un mandement sur lequel s'étend une juridiction. La propriété foncière privée peut donc se transférer librement.

Le comte lui-même y est installé. La première mention d'une maison comtale dans la *canonia* remonte au règne du comte Renaud qui la cède en 1270⁶ à son fils Ludovic devenu clerc. Un acte passé par le comte Jean en 1317 est signé *in domo nostra retro canonia Beate Marie quam inhabitamus*.⁷ On auditionne les comptes avant 1330 *in canonia, in domo domini comitis in qua audiuntur comptuta, videlicet in fornello alto a parte ecclesie Beate Marie*.⁸ En 1337, est cité *la camera cubicularia in hospicio dicti domini comitis*.⁹ Une chancellerie, hélas non localisée est citée en 1324, sans doute n'est-elle pas très éloignée.¹⁰ La Mure précise encore que, sous le 8^{ème} doyen, en 1326, le comte utilise la salle de La Diana comme lieu des assemblées de la noblesse, la salle « ne servant auparavant que pour les assemblées capitulaires ».¹¹ C'est à cette occasion que les lambris auraient été peints. Ceci pose question quant à la réalisation du décor de la salle généralement attribué à Jean I^{er} entre la fin du XIII^e siècle et le début du XIV^e siècle. Quoi qu'il en soit, dès le premier tiers du XIV^e siècle, l'hôtel comtal est un ensemble complexe et vaste qui abrite un auditoire des comptes, une chambre *cubicularia*, et probablement la chancellerie, le tout sis au sein de la *canonia*. Cette proximité immédiate est justifiée : toute l'administration comtale est issue du chapitre, véritable pôle administratif au sein duquel les chanoines conduisent carrière au service du comte. Chanoine de Montbrison

Localisation de la *canonia* dans
l'enceinte urbaine du XV^e siècle.



Reconstitution du cloître en 1791 (*Bull. Diana*, tome VI, p.152)

En bleu : salle héraldique de La Diana

En rouge : maison Latour

Figure 1 : Plan et localisation du cloître Notre-Dame.

et « cleric du comte », Renaud de Langes (chanoine de Saint-Thomas de Fourvière qui entre au service de Jean I^{er} en 1294) assume vers 1310-1311 la gestion du trésor.¹² D'autres occupent de très hautes charges judiciaires comme Hugues de Bossonnelle, doyen de Montbrison, qualifié entre 1267 et 1286¹³ de *tenens curiam, judex, cognitor causarum*. Il semble suppléé par le chantre, Guillaume de Montverdun, cité occasionnellement comme *judex* ou *gerens vices* en 1271 ou en 1289.¹⁴ Jacques de la Garde, chanoine est encore qualifié de *cognitor causarum* en 1273.¹⁵ Hugues de Charlieu, chanoine de Montbrison, est lui cité procureur du comte en 1304.¹⁶ Nous pourrions multiplier les exemples...¹⁷ Bénéficiant d'exemptions et des largesses comtales, cette caste de hauts fonctionnaires vit confortablement. Les élites foréziennes qui réussissent à placer leurs cadets à ces charges créent encore des prébendes attachées aux charges canoniales, ce qui contribue au fil des ans à gonfler les revenus des chanoines entraînant convoitises et stratégies familiales de placement. Au XVI^e siècle, la très prospère institution canoniale compte, outre le doyen, les douze chanoines et cinq prêtres chapelains, 15 à 20 chapelains supplémentaires ainsi que 10 ou 12 habitués, soit une cinquantaine de religieux gravitant autour du cloître.¹⁸

S'il est difficile voire impossible de retracer l'histoire de chaque demeure de la *canonia*, celle de la maison Latour nous est partiellement parvenue au moins depuis le XVII^e siècle. Depuis 1880, elle est annexe de la bibliothèque de La Diana. Elle fut précédemment habitée par M. Dupuy qui s'était porté acquéreur lors de la

vente des biens nationaux en 1791 avant de la revendre à un dénommé Latour. A la fin de l'Ancien Régime, c'est la maison du chanoine Chaîne, maître des enfants de chœur de l'église Notre-Dame et elle abrite l'école des clergeons. Cette maison est appelée « La Diana » et la salle héraldique voisine appelée « la grande salle de la Diana ».

« Une maison dite de la Diana, avec une cour, située au cloître et occupée par M. Chaîne, prêtre, ladite maison composée d'une petite cave, en suite au rez de chaussée, de deux cuisines, d'une boulangerie, d'une salle, d'un salon et d'un bûcher ; au 1^{er} étage de cinq chambres et d'un petit charnier et ensuite d'un grenier.

Joignant aux bâtiments de M. Dupuy, une rue latrinale en partie entre deux de matin, aux bâtiments et aisances du sieur Farge aussi de matin et par un coin de midi à la salle de la Diana dite la Grande Diana de midi, à la place du cloître de soir et aux cour, bâtiments et jardins du cidevant chapitre occupés par M. de Bigny, cidevant chanoine de bize. Vendue le 8 août 1791 au sieur Dupuy, Claude-Henry, cidevant trésorier de France au bureau des finances de Grenoble, demeurant à Montbrison, moyennant 4.300 livres. »¹⁹

L'école des clergeons est installée ici dès avant 1617, date à laquelle un élève est tombé « de la gallerie de la Dyanna ou de présent est l'escole des clerjons ». L'école, fondée en 1604, est installée dans la maison du sacristain qui héberge le maître de chœur et quatre élèves. En 1610 l'on apprend que le sacristain occupe la maison anciennement du doyenné. Il est donc établi qu'antérieurement à l'établissement de l'école et au logement du sacristain, la

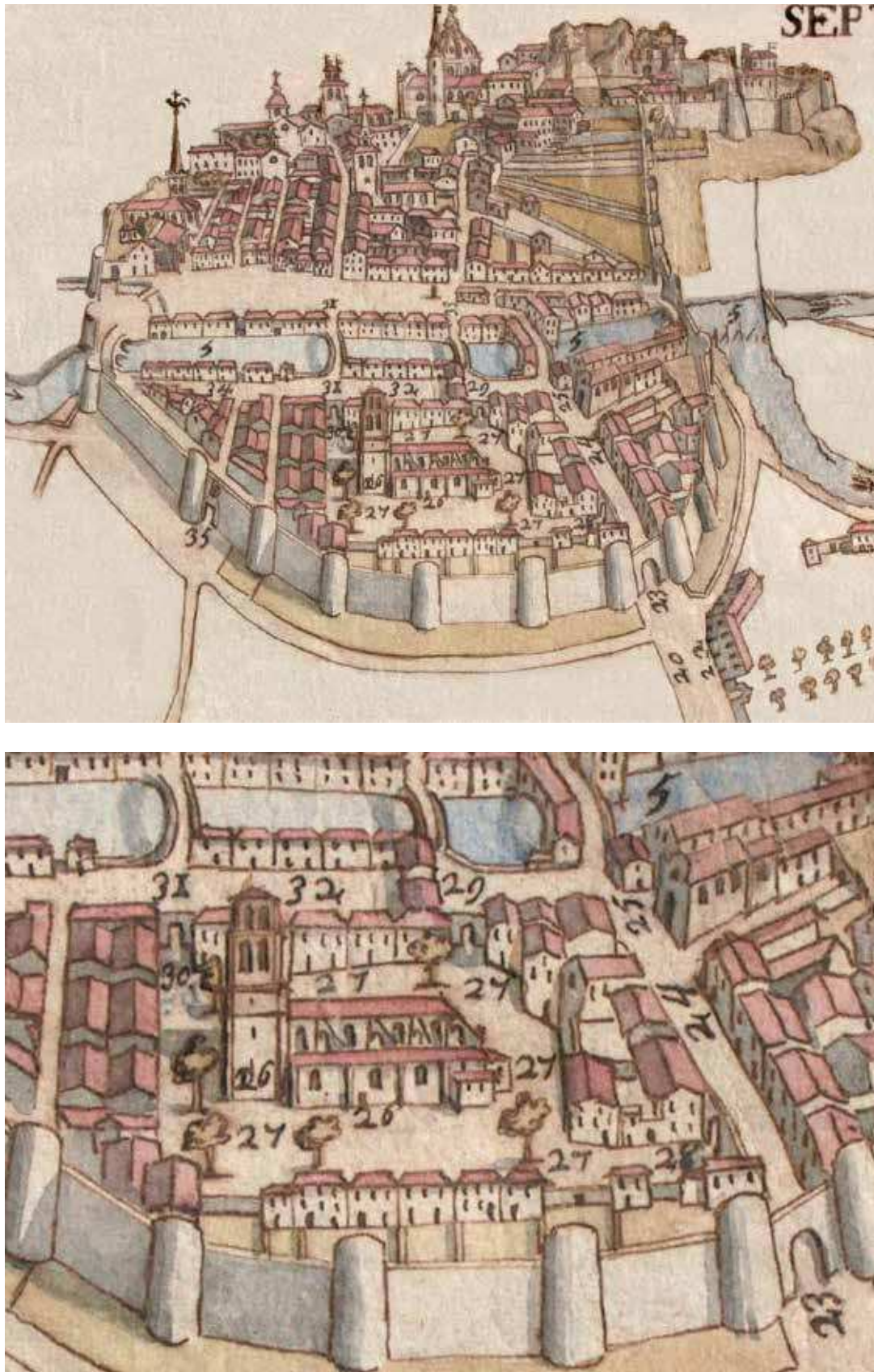


Figure 2 : Le cloître Notre-Dame en 1732, Vue cavalière, Bibliothèque de La Diana.

maison Latour était le siège du doyen appelé « La Diana ». ²⁰

La demeure est aujourd'hui encore composée de deux bâtiments et d'une cour intérieure, le tout étant clos, face au chevet de l'église collégiale Notre-Dame et adossé au nord de la salle héraldique de la Diana, le tout dans le cloître médiéval du chapitre. Profondément remaniée par les aménagements de la fin du XIX^e siècle, elle est ainsi décrite avant travaux (**Fig. 3**):

« La maison dite Latour-Durand, sise, on le sait, dans l'enceinte du cloître Notre-Dame, comprend deux corps de bâtiments séparés par une cour aujourd'hui convertie en musée archéologique. La partie sur la rue n'a conservé, à l'extérieur, que sa porte en ogive et, à l'intérieur, de sa destination comme manécanterie, qu'un motet, en l'honneur de sainte Cécile, peint sur le mur et daté de 1682. La partie située à l'est du musée ... se compose notamment, au rez-de-chaussée, de deux grandes, pièces dont chacune, avant la construction des arcades actuelles en 1885, prenait jour à l'ouest par une porte et une fenêtre de dimensions et dispositions dissemblables. La pièce la plus grande, celle de gauche, remaniée plusieurs fois à l'intérieur et dans sa façade, ne présente rien de saillant; celle de droite, qui servait avant la Révolution de préau couvert à l'école canoniale de Notre-Dame, s'ouvrait par une porte basse surmontée d'un arc surbaissé et d'un écusson plein; elle s'éclairait à l'ouest par une grande fenêtre de bois ornée d'élégants profils d'une bonne époque ogivale, et à l'est, dans un angle, par une autre fenêtre de forme carrée, toujours existante. Un mur de refend, en pisé, sépare encore les deux pièces : il paraît avoir été édifié uniquement en vue de soutenir le

plancher de l'étage supérieur. Celui-ci, élevé de 4m 25 au-dessus du dallage, est en outre supporté par douze poutres entre lesquelles sont disposés des caissons rectangulaires encadrés de baguettes autrefois peintes en rouge. La vaste et unique salle située au-dessus, était éclairée, du côté est, le seul non remanié, par deux croisées-impostes en bois; certains signes relevés sous le plancher et contre la muraille laisseraient croire qu'elle était chauffée par une grande cheminée établie tour à tour vers le centre de la pièce contre la paroi du mur ouest, et au midi contre la muraille même de la salle de la Diana. Le plafond, dont il ne reste plus trace, devait, à en juger par la situation des fermes, être horizontal; les combles, aérés du côté nord par une baie barlongue, communiquaient avec ceux de la salle des États par une autre fenêtre de forme irrégulière, en bois. A l'est de cette bâtisse est adossée une construction étroite, allongée et voûtée en berceau, également à deux étages ; le supérieur, dont la toiture vient affleurer la base des fenêtres-impostes éclairant la salle voisine, est pourvu d'une cheminée dans un angle et d'un placard de pierre; il prend jour au midi par deux petites baies superposées. Cette pièce nous semble avoir eu pour destination de renfermer des objets précieux, de l'argenterie, ou plutôt de servir de salle d'archives. Chacun de ces étages se termine en nord par un cabinet d'aisances séparé du reste de la pièce par un mur de refend. Circonstances à noter : la chambre voûtée du premier étage est en contre-bas d'une ou deux marches de la grande salle; ses murs étaient peints en rouge.... » ²¹

Le bâtiment occidental déjà profondément remanié en 1885 a encore subi d'importantes

modifications par la suite : il a été aménagé en conciergerie tandis que la cour intérieure a été couverte par une verrière. Plus tard, une partie de sa façade a été détruite en 1948 ainsi que la totalité de son aile nord. Seule une partie de l'élévation orientale (façade sur rue) demeure en place et

est encore dotée une grande ouverture ogivale. Aucune étude de ce bâtiment ne semble possible ni judicieuse tant il est remanié et ses élévations enduites au ciment. Notre étude ne porte donc que sur le bâtiment oriental. L'espace entre le bâtiment oriental et occidental formant jadis une cour intérieur est

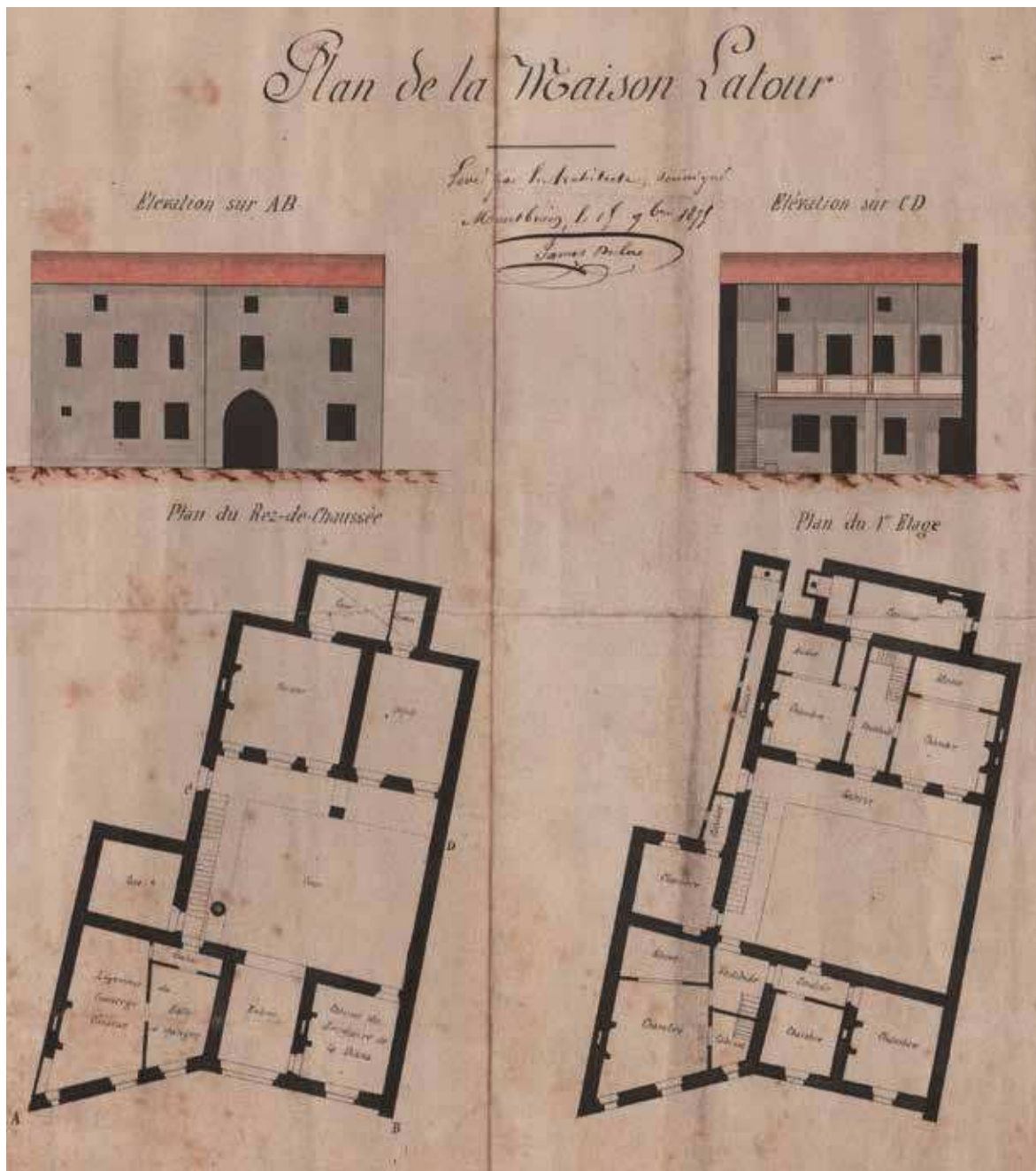


Figure 3 : Plans et élévations de la maison Latour en 1875 (La Diana I Forez 052).

aujourd'hui un espace de présentation muséographique couvert et surmonté par une verrière.

S'il a subi d'importantes transformations, le bâtiment oriental demeure cependant lisible (**Fig. 4, 5, 6**). Il est de forme barlongue, presque

trapézoïdale d'un peu plus de 11 mètres de long sur 6 mètres de large pour une surface intérieure d'environ 56 m² au sol. Les élévations du bâtiment en pisé (au moins pour les niveaux supérieurs) sont larges d'environ 0,60 mètre. Le mur sud du bâtiment est mitoyen avec

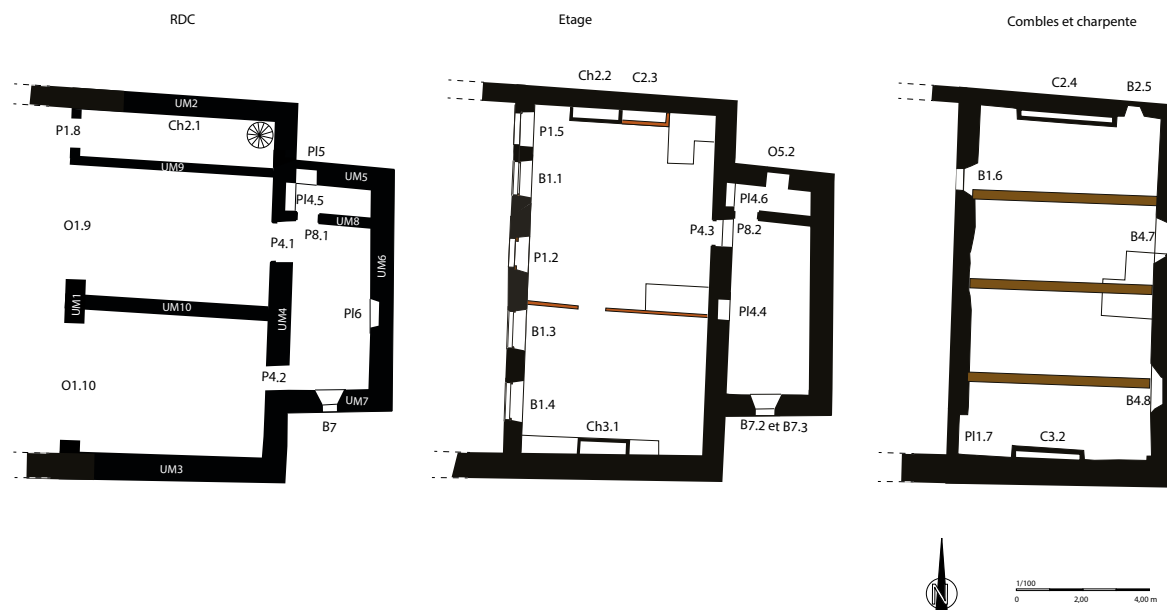


Figure 4 : Plan par niveaux.

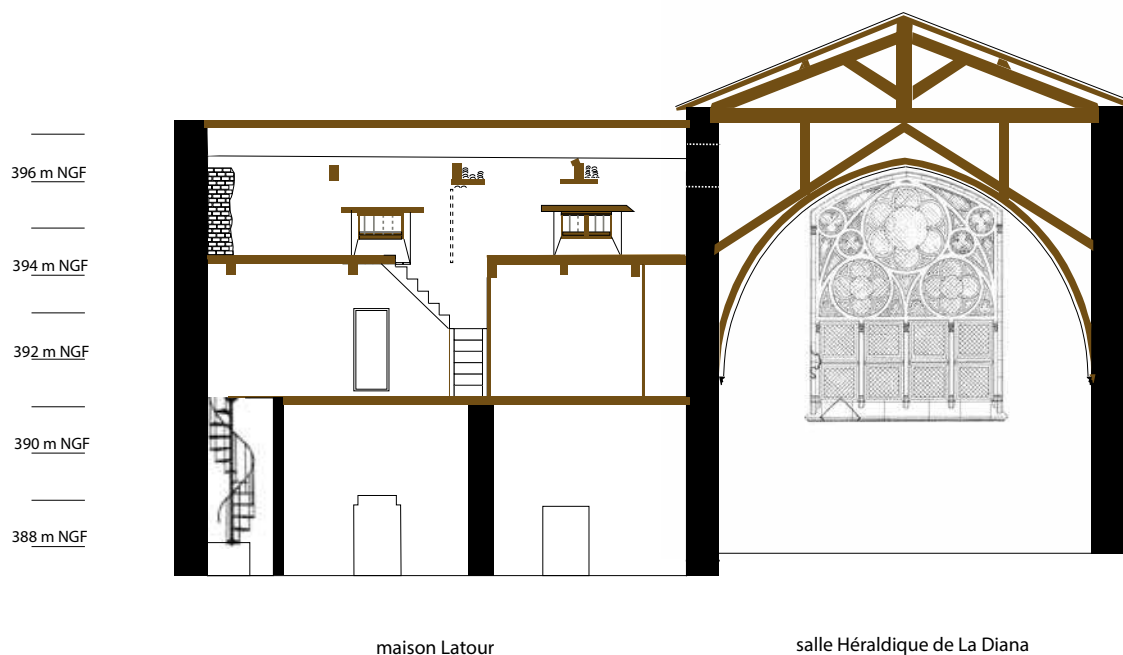


Figure 5 : Elévations est de la maison Latour et la salle hérauldique de La Diana

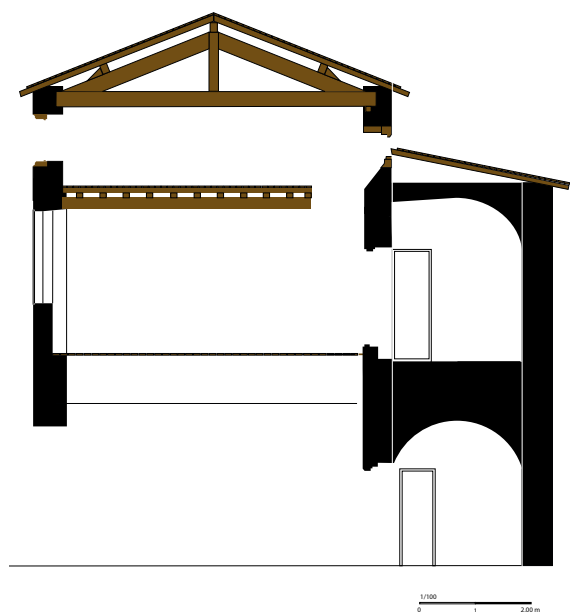


Figure 6 : Coupe ouest-est de la maison Latour

celui de la salle héraldique de La Diana. Une structure bâtie barlongue est adossée à l'élévation est de la maison comme décrite au XIX^e siècle. De forme légèrement trapézoïdale, ce cabinet, large de 3,60 mètres sur une longueur de 8,20 mètres, se déploie sur deux niveaux voûtés en berceau couverts par une toiture en appentis. L'épaisseur des murs avoisine ici les 0,70 m.

Le rez-de-chaussée du bâtiment est établi à 387,20 m NGF et a été totalement modifié au XIX^e siècle puis enduit au ciment au XX^e siècle. Il ne présente plus aucune caractéristique médiévale. L'étage lui aussi a subi d'importantes modifications aux XIX^e et XX^e siècles qui ont affecté l'ensemble des ouvertures et les accès. On y pénètre aujourd'hui depuis le rez-de-chaussée par un corridor et un escalier à vis métallique. L'accès primitif se pratiquait depuis la cour par une galerie extérieure encore attestée en 1875. Elle donnait accès à la pièce la plus au nord de l'étage,

par une porte aujourd'hui convertie en fenêtre. L'espace est scindé en deux pièces et initialement desservi par un vestibule. Chaque espace est doté de sa propre cheminée disposée au centre des élévations nord et sud.

Les combles, comme on pouvait s'y attendre, ont subi beaucoup moins de modifications modernes. L'on accède à ce niveau par un escalier en quart tournant en bois disposé au centre de l'étage et adossé à l'élévation orientale. C'est ici qu'il a été possible de réaliser une étude du bâti plus fine en rapport avec les enduits peints médiévaux encore visibles.

ETATS SUCCESSIFS DE LA MAISON LATOUR

La maison canoniale c. 1268

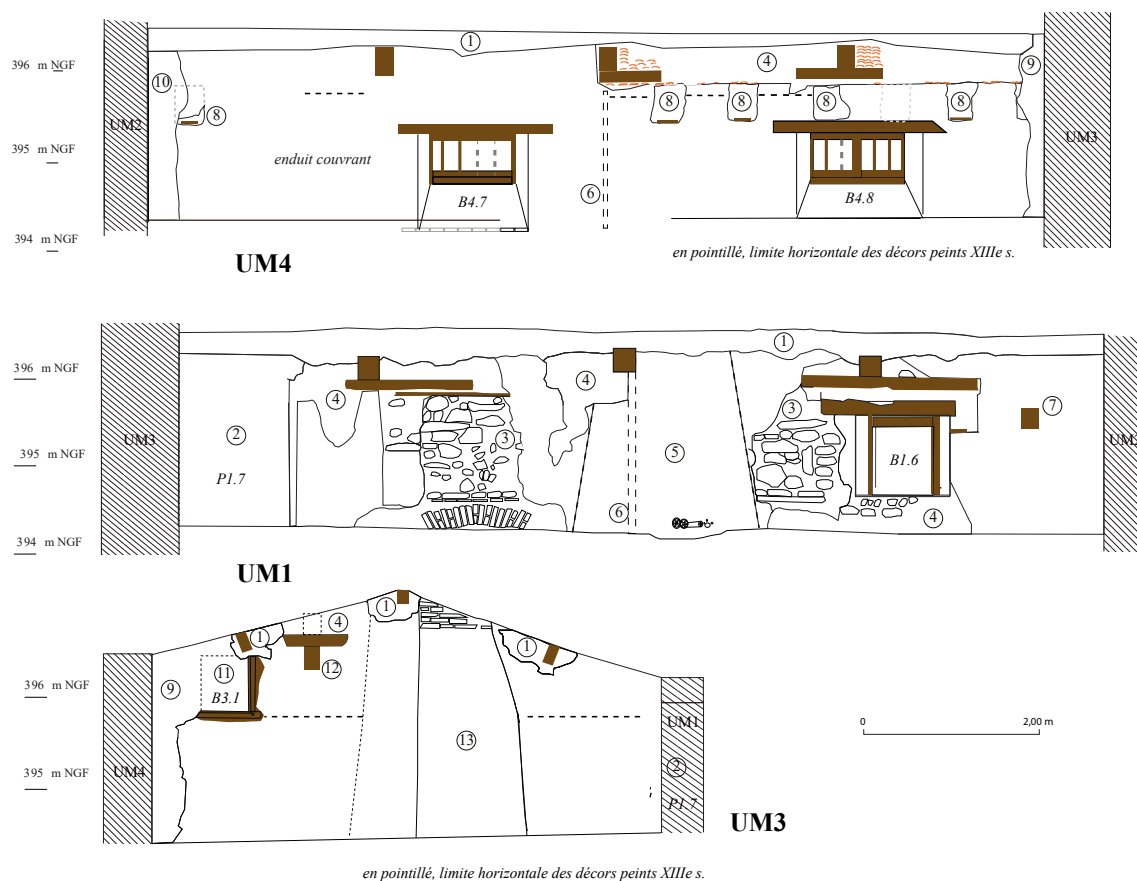
Un bâtiment barlong en pisé large de 11 mètres par 6 vient prendre place contre un bâtiment préexistant au sud. Il est probable que le logis occidental et la cour participent au projet architectural initial formant ainsi un ensemble dont l'empreinte parcellaire a perduré jusqu'à nos jours. Bien qu'il soit difficile de réaliser des observations sur les liaisons d'éléments en pisé, il semble que les élévations orientales et occidentales du logis prennent appui sur le mur sud qui constitue l'élévation septentrionale de l'actuelle de la Salle héraldique de la Diana, aucun chaînage de banchée n'y ayant été observé (**Fig. 7**). Une poutre enchâssée dans cette élévation participe même à la charpente de la salle (**Fig. 7, UM 3, n°12**). Des traces de taille de celle-ci attestent qu'elle n'a aucun prolongement utile dans le logis. La dendrochronologie n'a malheureusement pas permis de dater

de cet élément en pin ayant trop peu de cernes. Cette seule observation permet cependant d'affirmer qu'une grande salle contiguë à la maison Latour existe dès avant 1268, avant la mise en place de la maison canoniale.

La maison est alors érigée sur deux niveaux. Nous ne savons rien du rez-de-chaussée scindé en deux espaces accessibles depuis la cour et probablement consacrés à l'utile. Un petit cabinet vouté est accessible

depuis l'élévation ouest de ces deux espaces. Il est doté de baies ébrasées aménagées en hauteur.

L'on accède à l'étage par une galerie extérieure depuis la cour. L'étage est constitué d'une unique salle où la hauteur sous plafond avoisine les 4 mètres. Elle est ouverte par deux baies aménagées en hauteur sur chacune des élévations est et ouest. Le mur occidental conserve la trace en négatif d'un conduit de cheminée



- | | |
|---|--|
| ① Ancrage toiture (XXe s.) | ⑦ Solive de plafond sectionnée datée 1268 |
| ② Aménagement de la porte de la galerie P1.7 (XVIIe s.) puis condamnation (XIXe s.) | ⑧ Bouchage ancrage des solives de plafond (XVIIe s.) |
| ③ Ancrage de corbeaux portant la verrière (XIXe s.) | ⑨ Ancrage façade restaurée salle héraldique, bouchage B3.1 (XIXe s.) |
| ④ Calage toiture, rehausse des baies (XVIIe s.) | ⑩ Reprise d'angle en briques (XIXe s.) |
| ⑤ Négatif conduit de cheminée (XIIIe s.) | ⑪ Percement B3.1 dans UM3 (XVIIe s.) |
| ⑥ Négatif cloison bois (XVIIe s.) | ⑫ Solive liée à la salle héraldique voisine (XIIIe s.) |
| | ⑬ Double conduit de cheminée XIXe s. réduit au XXe s. |

Figure 7 : Relevé des élévations des combles de la maison Latour, relevés et DAO C. Mathevot



Figure 8 : Détail de l'UM1, orthophotographie



Figure 9 : Détail de l'UM4, orthophotographie



Figure 10 : Détail de l'UM3, orthophotographie

avec présence de suie disposée sur un fin enduisage à la chaux appliqué directement sur le pisé (**Fig. 7, UM 1, n°5**). La forme s'évase vers le bas nous permettant d'estimer une emprise de cheminée monumentale d'environ 2,50 mètres. A l'ouest, un petit cabinet voûté est accessible et possiblement doté d'une petite cheminée.

Les observations sur le bâti ont permis de mettre en évidence un riche programme décoratif conservé sur trois des quatre élévations de l'étage. Le pisé de construction conserve encore une bonne compacité. L'on peut encore observer le négatif des banchées lui conférant un nu assez propre dans les parties qui ont pu être observées. Le

pisé a directement reçu une couche préparatoire épaisse d'environ 1 à 2 cm destinée à homogénéiser la surface intérieure de la maison. Cette couche est constituée d'un mélange de terre tamisée et de chaux en faible proportion. L'on a ensuite recouvert le tout d'un badigeon à la chaux avec très peu de charge. Une fois sèches, ces deux couches préparatoires ont reçu les couches picturales : un autre badigeon blanc, plus de l'ocre jaune, de l'ocre rouge, du brun rouge et du noir. Le badigeon blanc a absorbé par endroit certains pigments jaunes, mais ce n'est pas systématique. Ceci pourrait laisser penser à une technique à *fresco* ou en tout cas une méthode mixte *secco*/

fresco. Aucune analyse n'a été réalisée sur les pigments probablement issus de terres ocre pour le jaune et le rouge et de garance pour le brun-rouge.

Aucun tracé préparatoire ou incision n'a pu être observé en préliminaire

à la réalisation du décor qui peut se décomposer en trois parties, de haut en bas :

* 1 : d'un bandeau brun rouge uni haut de 30 cm environ,

* 2 : d'une frise ornée d'une succession

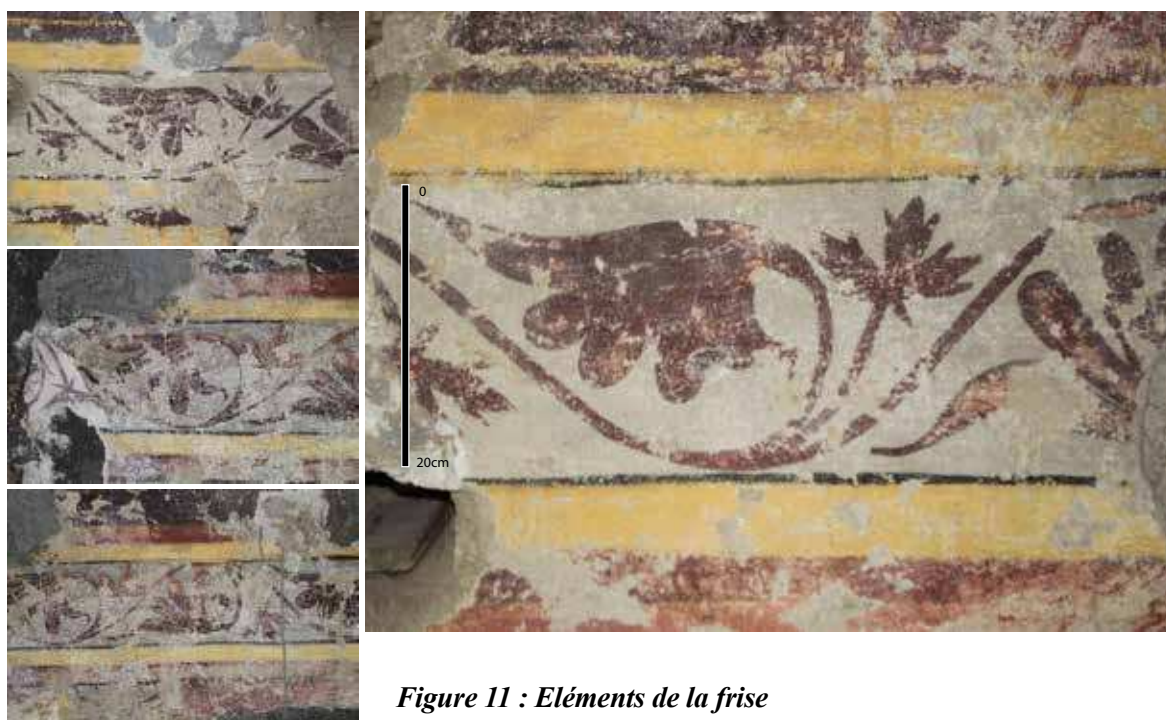


Figure 11 : Eléments de la frise



Figure 12 : Motifs géométriques, trilobes et blasons peints.

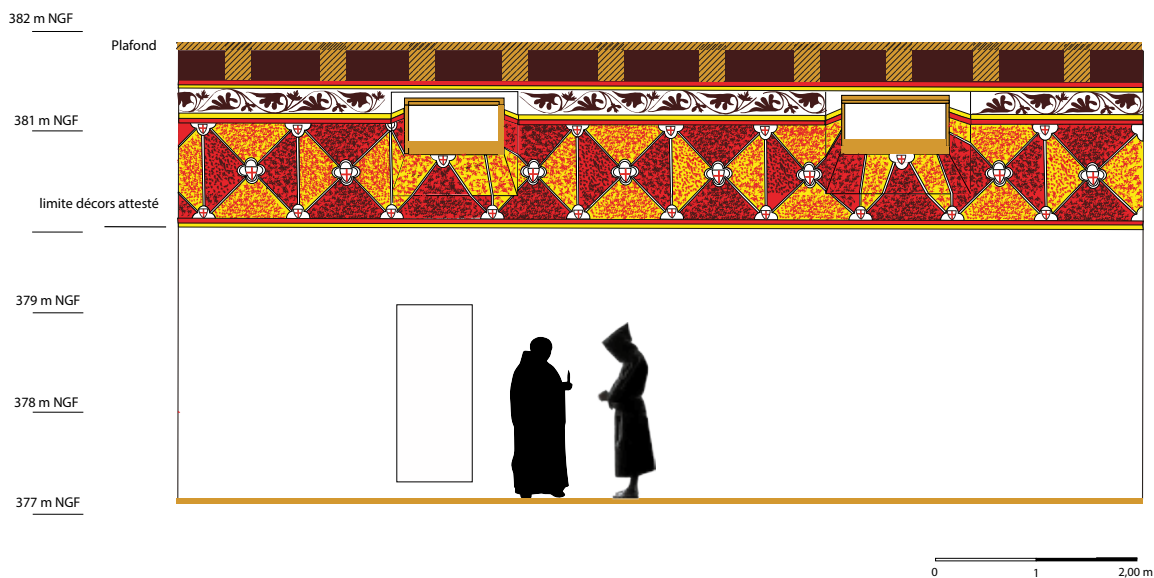


Figure 13 : Restitution du décors de l'élévation orientale.

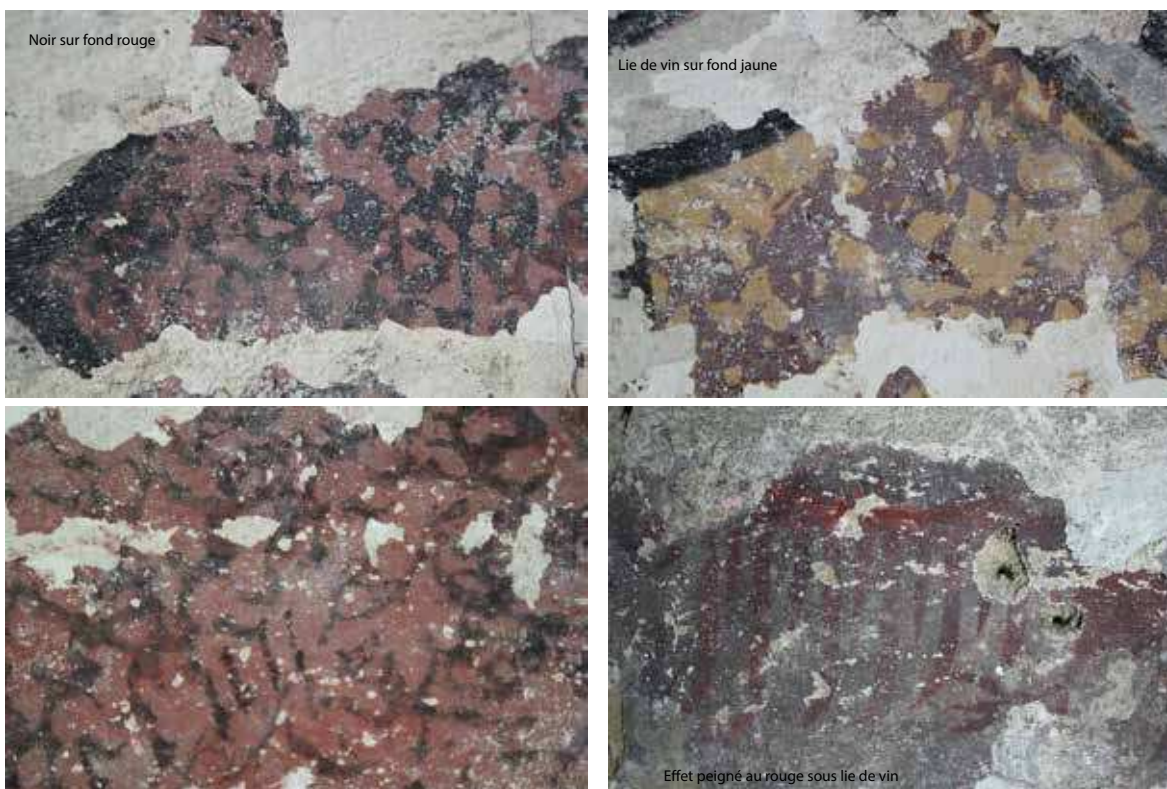


Figure 14 : Effets marbrés du décor peint.

de rinceaux végétaux brun-rouge sur fond blanc bornée par deux filets noirs et séparée du bandeau brun-rouge par une bande rouge et jaune (**Fig. 11**)

* 3 : d'une succession de modules carrés (environ 95 cm) bornés à chaque

angle par un trilobe dans lequel est peint un écu « d'argent à la croix de gueules » faisant la liaison avec le module suivant (**Fig. 12**). Le centre du carré est orné d'un quadrilobe ayant reçu le même blason. Le quadrilobe et

les trilobes sont reliés par une bande blanche encadrée par un filet noir divisant le carré en quatre triangles ou alternent les couleurs jaune et rouge. Ces dernières ont reçu un effet marbré (estampage rouge sur fond jaune et rouge-brun sur fond rouge, **Fig 14**). Les modules sont encadrés en haut et en bas par une bande jaune puis rouge (10cm) (**Fig. 11**).

Le décor peint est en relation avec un plafond aujourd'hui détruit mais probablement peint à l'origine. L'on observe le négatif d'ancrages de solives dans les murs orientaux et occidentaux (**Fig. 7, UM 4 et UM 1**). Il s'agit de cavités hautes d'environ 40 cm et large de 25 à 30 cm. Au moins six ouvertures conservent encore une planchette en bois posée à plat sur le pisé: elles étaient destinées à assoir plus confortablement la solive dans l'ancrage. La largeur de solive est d'environ 20 cm pour un écartement d'environ 50 cm entre chaque pièce. La disposition du plafond est en harmonie avec le programme décoratif : le bandeau supérieur brun-rouge se limite à l'espace entre les solives. La découverte d'une solive de plafond en sapin encore en place et en liaison avec les peintures a permis de réaliser une analyse dendrochronologique (**Fig. 7, UM 1, n°7**). Cette dernière de section carrée (20 cm x 20 cm) provient d'un sapin abattu au cours de l'automne ou l'hiver 1268 et date ainsi les peintures et l'aménagement de la maison. Cette datation est corroborée par celle des montants et des linteaux des baies orientales qui évoquent des dates postérieures à 1241.

Le décor se développe sur une hauteur maximale de 1,75 m sous le plafond. Les observations réalisées attestent d'une rupture nette du décor à cette hauteur, la partie inférieure ayant reçu

un traitement totalement différent (**Fig. 13**). Il ne subsiste aucune trace dans toutes les élévations de l'étage inférieur de la mise en place de cette phase de décor malgré nos sondages. Même si l'aménagement postérieur d'un étage et la mise en place d'un nouveau programme décoratif atteste de transformations, on ne retrouve aucune trace de l'enduit préparatoire et de son badigeon à la chaux. On a du mal à imaginer que l'on ait systématiquement détruit le décor jusqu'au pisé pour ensuite s'infliger un lourd travail de réenduisage total de la surface. Un traitement différent des élévations inférieures semble envisageable et l'hypothèse d'un lambrissage pourrait être avancée.

La maison des clergeons (début XVII^e s.- fin XVIII^e s.)

Le bâtiment a subi ensuite un important remaniement. Les solives du plafond ont été prélevées et leurs cavités d'ancrage bouchées (**Fig. 7, UM 4, n°8**). Un lit de tuiles vient recouvrir le remplissage des cavités et l'arase des murs. Une nouvelle banchée de pisé de 50-60 cm de haut est réalisée, un peu en retrait de la banchée inférieure (**Fig. 7, UM 4, n°4**). Sa composition est différente du pisé primitif et plus chargée en cailloutis. C'est dans cette rehausse qu'ont été calés les trois entrants des fermes de la charpente encore en place aujourd'hui. Les datations dendrochronologiques réalisées sur ces derniers permettent d'envisager un aménagement de toiture postérieurement à 1280, 1290 et 1319. Il s'agit probablement de remplois de réfections antérieures de la charpente. L'installation de la ferme centrale condamne le conduit de

la cheminée médiévale de l'élévation occidentale qui a dû être démontée. Les baies de l'élévation occidentale ont été remaniées : l'une condamnée et l'autre rehaussée (**Fig. 7, UM 4**). Les baies orientales ont été dotées de volets intérieurs à deux battants datés par dendrochronologie de la seconde moitié du XVII^e s. Cette rehausse du toit et d'une baie est liée à l'aménagement d'un étage formant combles afin de gagner de l'espace utile dans le logis qui perd alors toute vocation prestigieuse. L'on accède à ce nouveau niveau par la galerie extérieure et une porte nouvellement

aménagée dans l'extrémité sud de l'élévation occidentale (**Fig. 7, UM 1, n°2**). Au sud, une baie aujourd'hui murée assure la communication du logis avec les charpentes de la salle de la Diana (**Fig. 7, UM3, n°11**).

À l'étage, d'éventuelles divisions intérieures n'ont pas laissé de trace. On y logeait le maître de cœur avec quatre clergeons à la fin du XVIII^e siècle. Cette division pourrait être celle du début du XVII^e siècle.

Ce nouvel aménagement s'accompagne d'un programme décoratif beaucoup moins somptueux. À l'étage, il se caractérise par le



Figure 14 : Décors peints de la porte d'accès au cabinet à l'étage



Figure 15 : Graffiti sur l'élévation occidentale.

plaquage d'une couche préparatoire (épaisse de 2 à 3 cm) sur le pisé et destiné à égaliser le nu du mur. Cette préparation de couleur claire est constituée d'un mortier chargé en chaux et de sable de rivière. Elle a ensuite reçu un enduit stuqué, plus fin et destiné à recevoir les couches picturales grises et noires. L'étendue de ce décor est limitée aux éléments bornants. Une frise monochrome gris foncé bordée par deux filets noirs est réalisée en limite de solive du plafond. La porte d'accès au cabinet a fait l'objet du même traitement : elle est encadrée par un bandeau gris avec un liseré noir. Postérieurement, probablement au XVIII^e siècle, la même porte reçoit un nouveau programme décoratif toujours limité à son encadrement. Un lait de chaux blanc vient recouvrir la bande grise et reçoit une couche picturale polychrome (jaune, rouge, noir et lie de vin). Les montants sont décorés de volutes et de points rouges disposés assez librement. Un panneau triptyque est réalisé au-dessus du linteau. La décoration du panneau latéral sud évoque un pommier dessiné à l'ocre rouge et centré dans le panneau. Le

panneau latéral nord est trop dégradé mais pourrait également être orné d'un arbre identique. Le panneau central est le plus élaboré. Sa conservation est lacunaire, le décor ayant été là aussi piqué en préalable à l'enduisage du XIX^e siècle. On y distingue cependant une architecture avec un clocher au toit effilé, il s'agit probablement d'une évocation stylisée de l'église collégiale et d'une maison du cloître avec son jardin (**Fig. 14**).

Au niveau des combles, un réenduisage partiel est mis en œuvre. Il a été enlevé en très grande partie à la fin du XIX^e siècle, afin de mettre à jour les peintures médiévales. Il s'agit d'un enduit stuqué réalisé avec du sable de rivière, épais de maximum 1 cm. Il ne semble pas avoir reçu de charge picturale. Il est appliqué à la majorité de la surface des élévations mais sans réel souci de finition, là où les élévations semblent en avoir le plus besoin : sur les piédroits des ouvertures modifiées, dans l'ancien conduit de cheminée, là où l'enduit médiéval est déficient. Le souci est avant tout sanitaire et non décoratif. Cet enduisage est recouvert d'un très



Figure 16 : Décor peint de la grande salle de la maison forte de Theys.

grand nombre de graffiti qui atteste de sa durée dans le temps. L'espace des combles est donc probablement régulièrement visité... Le plus ancien graffiti remonte à 1697, un autre est daté et signé de 1751. Un dessin est également encore visible dans le ré enduisage du conduit de cheminée : on y voit un canon sur affût avec un blason à trois fleurs de lys sur le fût qui évoque une pièce d'artillerie du XVIII^e s. (**Fig. 15**).

Maison d'habitation (1791-1885) puis bibliothèque (1885 à nos jours)

Après la Révolution, la maison est transformée en lieu d'habitation familial adapté aux exigences et au confort du temps. L'étage est profondément remanié et scindé en deux chambres avec cheminée desservies par un vestibule central. Ce dernier est accessible depuis la galerie et une nouvelle porte centrale dans l'élévation occidentale. Depuis le vestibule un escalier à quart tournant dessert les combles. L'on condamne les anciennes portes de la galerie desservant combles et étage (**Fig. 7, UM 1, n°2**). Un simple enduit à la chaux blanc vient homogénéiser la surface des élévations de l'étage. Dans les combles, l'espace est compartimenté au niveau de la ferme centrale avec un clayonnage vertical (**(Fig. 7, UM 4 et UM 1, n°6)**). L'installation des conduits de cheminée des chambres de l'étage a été l'occasion de réaliser de menues reprises là où il était nécessaire (**Fig. 7, UM 3, n°13**). En 1860, la restauration de la Salle héraldique voisine affecte l'angle sud-est du logis au niveau des combles (**Fig. 7, UM 3 et 4, n°9**). Ce dernier est en partie détruit sur une cinquantaine de centimètres pour réaliser l'ancrage de la nouvelle façade

en pierre de la salle héraldique de La Diana. Finalement, le bâtiment connaît encore une série de modifications mineures liées à sa réaffectation en bibliothèque en 1885 et la réalisation d'une verrière sur cour.

CONCLUSION

Nous sommes donc en présence d'un bâtiment prestigieux chargé d'histoire. Le rare et exceptionnel programme décoratif réalisé durant le dernier quart du XIII^e siècle est à souligner. Ce type de décor (frise, figure géométrique avec carré et quadrilobe) se retrouve également dans la maison forte de Theys en Isère (**Fig. 16**). Les décors de la grande salle de cette demeure laïque ont pu être datés de 1283-1300²². Plus proche du Forez, à Charlieu, l'ancien grenier à sel a révélé un décor structuré de même, hélas non daté.²³ Une étude reste à entreprendre sur la naissance et la diffusion de ce type de décor répandu dans un contexte urbain et laïque et donc ici également canonial. La personnalisation du décor de la maison Latour ne plaide pas pour l'identification d'une salle à vocation commune (par ailleurs signalée dans l'église dès le XIII^e s.), mais rend probable l'occupation des lieux par un haut dignitaire du chapitre, probablement le doyen si l'on s'en réfère aux mentions textuelles. Le doyen commanditaire de la décoration pourrait être Hugues Boissonelles, qui accède au doyenné au cours de l'année 1268.²⁴ Ce puissant personnage, partageant l'intimité comtale, est, dès avant sa nomination canoniale à la tête de la cour de Forez. Il est issu de la même famille que le premier doyen du chapitre, un autre Hugues Boissonelles. Bien plus qu'un auto-

satisfecit, les blasons peints pourraient s'inscrire dans le cadre d'une ambition familiale. L'hypothèse est d'autant plus probable qu'à la fin de sa vie en 1290, il abandonne sa charge au profit d'un autre de ses parents. Par la suite, il est parfaitement établi qu'entre le XIV^e et le XVII^e s. les hautes charges canoniales montbrisonnaises ne graviteront qu'autour de quatre à cinq familles bienfaitrices du chapitre. La mise en place du décorum de la maison Latour démontre que les dignitaires ecclésiastiques montbrisonnais revendiquent haut et fort un statut social qu'ils tentent de transmettre familialement. Voici la preuve que certains y conduisent aussi un programme décoratif ostentatoire et personnalisé dévoilant au grand jour leurs ambitions familiales. Le canonicat montbrisonnais naissant devient une voie d'ascension réservée à une élite qui se pare probablement des mêmes attributs sociaux que les puissants du temps.

Notes

1 -ROCHIGNEUX Thomas, *Peintures anciennes dans la maison Latour-Durand, annexe de La Diana*, Montbrison, 1892.

2 -LA MURE Jean-Marie, *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, Paris, 1860-1897, tome I, p.312.

3 -LUIILLIER Jacques, CHAVERONDIER Auguste, *Inventaire de titres du comté de Forez*, Roanne, 1860, p. 402. HUIILLARD-BREOLLES, *Titres de la maison ducale de Bourbon, continué par M. Lecoy de la Marche*, publ. dans *Inventaires et documents publiés par la direction générale des Archives nationales*. Paris, E. Pion. 1867, n° 302.

4 -HUIILLARD-BREOLLES, op. cité, n°544.

5 -BEYSSAC Jean, *Les chanoines de Notre-Dame*, Montbrison, 1921, p.40

6 -1270, testament de Renaud, comte de Forez. *Ludovico, filio meo clerico, do et assigno... necnon domum meam de canonia Montisbrisonis...* (La Mure, op. cité, p.61)

7 -HUIILLARD-BREOLLES, op. cité, n°1417.

8 -ADL, B2001, f.80.

9 -HUIILLARD-BREOLLES, op. cité, n°2171.

10 -Acte reçu le 25 août 1324 par Barthélemy Floris *in cancellaria, in banco jurati* (ADL, B 1903, f. 34).

11- Manuscrit La Mure (La Diana, vol25-7, fol 65 r°): «Comme aussi fit peindre les armes du lambris de la salle Diana et y fit mettre les armes de la noblesse, pour servir de lieu aux assemblées de ladite noblesse, ne servant auparavant que pour les assemblées capitulaires de ladite eglise qui s'y trouvent ainsy qu'appert par acte de l'an 1326 soubz le 8 doyen.»

12 -Chartes du Forez n°371, 798, 847, 564, 1235; HUIILLARD-BREOLLES, op. cité, n°1501.

13 -Chartes du Forez n° 476, 975, 981,

163, 182, 663, 214, 1018.

14 -Chartes du Forez n°980, 160, 507, 1041

15 -Chartes du Forez n° 986

16 -AN, P491, n° 532

17 -MATHEVOT Christophe, « Communautés religieuses et fortifications urbaines à Montbrison (XIII^e -XVIII^e s.) », dans *X^{eme} Colloque Biennal de Pommiers en Forez 42 12 Juin 2015 : Signes de pouvoir laïc et religieux au Moyen Age : les fortifications*, pages 17 à 30.

18 -ADL, série G, Dem. 107, 25 mai 1557.

19 -ADL, (Brefs de vente des biens nationaux, Q. 59). La vente a été enregistrée le 6 septembre 1794.

20 -GARDON Noël, « Aux origines de la Diana », *Bulletin de la Diana*, tome 58, p. 309 à 318. GARDON Noël, «La voûte de la salle de la Diana», *Bull. Diana*, t. 56, 1997, p. 319-337.

21 -*Bulletin de La Diana*, tome 6, p 122 à 126.

22- CLAVIER Annick, *Perceval en montagne. Le châtel de Theys*, Grenoble, Patrimoine de l'Isère, 2014.

23- POULY Daniel, SALVÈQUE Jean-Denis, GARRIGOU GRANCHAMP Pierre, *Maisons de Charlieu, XIII^e et XIV^e siècles*, Charlieu, éd. des Musées, 1998.

24 -Nous ne connaissons pas les armes de cette famille. Son prédécesseur, le quatrième doyen de l'église collégiale, nommé Berlion, teste en 1268. Hugues est cité doyen avec certitude entre 1269 et 1291, date de sa mort. RENON, *Chronique de Notre Dame d'Espérance de Montbrison*, Roanne, 1847, p.54.